



ASKELL

Le Blosne

16 jeunes 15 - 18 ans

Abéona

32 jeunes 18 - 21 ans

NIJ

16 jeunes 3 - 18 ans

U2A - Le village

30 jeunes 14 - 18 ans

U2A - Nova

28 jeunes 14 - 18 ans

Appartements éducatifs

18 jeunes 16 - 19 ans

La mAison

10 jeunes 15 - 18 ans

Ille-et-Vilaine

Rennes

Châteaubourg

Saint-Jacques-de
la-Lande

Bain-de-Bretagne

SECRÉTARIAT - CONTACT



02 99 51 08 51



askell@arass.fr



14 Rue Hersart de la Villemarqué
35000 Rennes

→ LE BLOSNE



Le foyer du Blosne est un internat éducatif offrant 16 places (dont 2 pour MNA vulnérables) pour des jeunes de 15 à 18 ans. Un accueil d'urgence est également possible durant 15 jours, renouvelable une fois

Il comprend :

- Un collectif de 7 jeunes en chambres individuelles
- 7 studios sur site avec entrée indépendante
- 3 studios extérieurs loués dans le parc privé



→ NIJ



Le NIJ est une équipe mobile qui accompagne des jeunes à besoins multiples placés en famille d'accueil. Le service dispose de 16 places pour des enfants, adolescents et jeunes adultes âgés de 3 à 18 ans (ou plus sur dérogation de la DEF).

Dans le cadre d'un travail en équipe élargie, le NIJ soutient la pratique de l'assistant(e) familial(e), mobilise les acteurs sociaux et médico-sociaux, intervient dans les lieux de vie du jeune selon les besoins identifiés et coordonne la mise en œuvre du projet personnalisé.

Contacter le NIJ



02 99 51 08 51



nij.askell@arass.fr



38 rue des Alouettes
35470 Bain-de-Bretagne

→ ABÉONA

Le service Abéona est un accueil collectif. Il dispose de 32 places pour des jeunes de 18 à 21 ans.

Abéona accompagne des jeunes majeurs anciennement MNA, afin de construire ou consolider leur autonomie vers les dispositifs de droit commun et de préparer ainsi leur sortie du dispositif de l'ASE dans les meilleures conditions.



L'accueil comprend 12 jeunes majeurs en chambres doubles, 6 jeunes majeurs vulnérables en chambres individuelles, ainsi que 14 jeunes en colocation de 2 ou 3. Le service s'appuie sur une équipe de 10 professionnels.



→ U2A LE VILLAGE

L'Unité d'Accueil et d'Accompagnement (U2A) Le Village est un internat éducatif de 30 places accueillant des jeunes de 14 à 18 ans.

Le collectif comprend 22 jeunes en chambres doubles et 8 en logements diffus en colocation. Les jeunes sont accompagnés en priorité sur leurs besoins fondamentaux :

- Sécurité
- Éducation
- Santé
- Dignité



Le service assure l'accueil, la protection, l'hébergement et l'accompagnement éducatif, en favorisant leur développement.

L'objectif est de construire et consolider leur autonomie afin d'envisager une orientation vers des dispositifs adaptés ou vers le droit commun.

→ U2A NOVA

L'Unité d'Accueil et d'Accompagnement (U2A) NOVA est un internat éducatif de 28 places accueillant des jeunes de 14 à 18 ans.



Elle assure une prise en charge globale avec un accompagnement éducatif continu (24h/24, 7j/7) :

- Accueil
- Protection
- Hébergement
- Suivi

Son objectif est de favoriser le développement des jeunes et de construire leur autonomie, en vue d'une orientation vers des dispositifs adaptés ou vers le droit commun.

→ APPARTEMENTS ÉDUCATIFS



Les Appartements éducatifs proposent un accompagnement individualisé pour des jeunes de 16 à 19 ans, avec une capacité de 18 places.

Les jeunes sont logés en studios individuels, à proximité des bureaux du service, permettant un suivi éducatif de proximité, assuré par des éducateurs présents sur place ou joignables en cas d'urgence.



→ LA MAISON

Le foyer La mAison est un internat éducatif de la protection de l'enfance offrant 10 places, dont 2 réservés aux MNA vulnérables. Il accueille des jeunes âgés de 15 à 18 ans.



Le foyer comprend un collectif de 7 chambres individuelles, dont une chambre dédiée à l'accueil d'urgence.

Sur la propriété, deux studios indépendants ont été aménagés. Deux autres jeunes sont logés en colocation dans un T3 situé dans la même rue.

Classe Relais

Pour renforcer cet accompagnement, Askell propose le dispositif Classe Relais, en partenariat avec un collège. Celui-ci permet de lutter contre le décrochage scolaire grâce à un accueil temporaire et individualisé.

Un éducateur spécialisé de l'ARASS intervient aux côtés de l'enseignant pour soutenir chaque jeune et faciliter son retour vers le droit commun.